



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

N°2769
Entrée le 10.09.2025
Chambre des Députés
Prolongation du délai de réponse refusée
Président de la Chambre des Députés
(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 10.09.2025

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 10 septembre 2025

Objet : Question parlementaire n° 2769 du 12 août 2025 de Monsieur le Député Marc Goergen concernant « Accès Wi-Fi gratuit aux arrêts de bus ».

Madame la Ministre,

En date du 12 août 2025, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Je vous saurais gré de bien vouloir demander à Monsieur le Président de la Chambre des Députés d'accorder à mes services une prolongation du délai de réponse jusqu'au samedi 20 septembre 2025, étant donné que la collecte des éléments de réponse nécessite la concertation supplémentaire avec un autre ministère.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Mobilité et des Travaux
publics

(s.) Yuriko Backes